

Plus besoin de France Telecom ?

Avec le dégroupage total, les personnes souscrivant aux offres des opérateurs alternatifs, qui combinent téléphone, Internet haut débit et même télévision, ne seront plus obligées de payer d'abonnement à l'opérateur historique.

Une révolution . Six ans après l'ouverture à la concurrence du marché des télécommunications, qui a permis l'émergence d'opérateurs alternatifs face à France Télécom, l'étape ultime est engagée. Baptisée dégroupage total, elle va permettre de se passer complètement de l'opérateur historique, puisque ses concurrents vont pouvoir poser eux-mêmes leurs équipements au bout des fils de cuivre du réseau de France Télécom.

Avec le dégroupage total, les personnes souscrivant aux offres des opérateurs alternatifs, qui combinent téléphone, Internet haut débit et même télévision, ne seront plus obligées de payer d'abonnement à l'opérateur historique.

Une révolution . Six ans après l'ouverture à la concurrence du marché des télécommunications, qui a permis l'émergence d'opérateurs alternatifs face à France Télécom, l'étape ultime est engagée. Baptisée dégroupage total, elle va permettre de se passer complètement de l'opérateur historique, puisque ses concurrents vont pouvoir poser eux-mêmes leurs équipements au bout des fils de cuivre du réseau de France Télécom.

Si ce procédé existe depuis longtemps pour les entreprises, en revanche, les particuliers qui ont choisi de téléphoner avec Cegetel, Tele2, Free ou encore Neuf Telecom sont toujours abonnés à France Télécom et doivent lui verser chaque mois le prix de l'abonnement, soit 13 euros. Avec un total de 26 millions de lignes résidentielles, cela représente chaque mois la coquette somme de 338 millions d'euros pour l'opérateur historique.

Lundi 7 juin, Free devait lancer une offre permettant aux particuliers de ne plus avoir à payer cet abonnement. Pour 29,90 euros, Free propose, grâce à sa Freebox, un abonnement comprenant l'Internet haut débit (ADSL), la télévision et le téléphone. Neuf Telecom lui emboîtera le pas, mardi 15 juin, au même prix, auquel il faudra ajouter 2 euros par mois pour la location du modem Neufbox. "C'est une révolution, parce qu'enfin vous pouvez couper tout lien avec France Télécom, se félicite Jacques Veyrat, vice-président directeur général de Neuf Telecom. Quelqu'un d'autre va s'occuper de tous vos appels, y compris les numéros de secours."

Suite de l'article du Monde

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le samedi 5 juin 2004

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/4518-plus-besoin-france-telecom.html>